

**LIEU**

Bamako

**DATE**

1 avril 2021

## **Le Japon réitère son soutien au HCR pour répondre aux besoins croissants des personnes déplacées de force et leurs hôtes au Nord et au Centre du Mali**

**Le projet, intitulé « *Protection et assistance aux déplacés (réfugiés, déplacés internes, rapatriés) et aux populations hôtes au Mali* », assurera leur accès aux abris, à l'éducation et à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.**

Le Gouvernement du Japon a versé une nouvelle contribution financière à hauteur de 1 250 000 dollars américains, soit plus de 700 millions de FCFA, pour soutenir les efforts de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) au Mali et les actions du Gouvernement malien dans la protection des personnes forcées de fuir leur foyer, ainsi que les communautés qui les accueillent. Ces activités couvriront plusieurs régions du centre et du nord du Mali, notamment Gao, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou, dans la période allant de mars à décembre 2021.

Ce projet vise à assurer la sécurité humaine et à soutenir le développement socio-économique dans cinq villages qui accueillent, de manière significative, des populations déplacées, soit près de 40 000 personnes réfugiées, déplacées internes et rapatriées.

Plus précisément, dans un contexte humanitaire complexe, exacerbé par l'insécurité grandissante et la pandémie, environ 26 000 personnes déplacées internes, 7 500 rapatriés et 6 000 réfugiés bénéficieront d'abris d'urgence et permanents, de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, ainsi qu'à l'éducation à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires spacieuses et éclairées.

Ces actions permettront à ces populations dans le besoin de jouir de la proximité de tels services, évitant ainsi de parcourir de longues distances qui mettent en péril leur sécurité personnelle, dans des zones dépourvues et dangereuses.

En plus d'alléger la pression autour des points d'eau, des abris et des salles de classe, la conception du projet tient compte du respect des mesures de distanciation sociale, et ce, dans l'optique de réduire le risque de contamination lié à la COVID-19.

De son expertise dans ces domaines, le HCR estime que l'accroissement du nombre des points d'eau, d'abris et de salles de classe dans les écoles, permet de contribuer à la cohésion sociale. Cela minimise les risques de tensions entre les différentes communautés, parfois générées à cause des ressources limitées, face à une demande élevée.

D'autre part, au Mali, ces différents secteurs sont éprouvés par la multiplicité des menaces sécuritaires, des chocs climatiques et de santé, dont la COVID-19. Par conséquent, selon l'Aperçu des Besoins Humanitaires publié en février 2021, plus de trois millions de personnes, déplacées et hôtes, sont considérées en besoin de protection, dont plus de

**LIEU**  
Bamako

800 000 en besoin d'abris, près de 560 000 en éducation, et plus de deux millions en eau, hygiène et assainissement.

**DATE**  
1 avril 2021

« Les contributions financières du Peuple japonais nous accordent toujours une marge de manœuvre pour conceptualiser et concrétiser des actions innovantes et flexibles. Avec ces fonds, des aspects technologiques et écologiques seront cristallisés, visant à combler le fossé technologique et à promouvoir la responsabilité envers l'environnement, dans un pays très affecté par les chocs climatiques », a déclaré Pierre Camara, Représentant adjoint du HCR au Mali.

Pour rappel, cette généreuse contribution du Japon fait suite à une autre octroyée en 2020, à hauteur de plus de deux millions de dollars américains (plus de 1.2 milliard de FCFA). Avec ces fonds, le HCR a été en mesure d'améliorer l'accès aux besoins de base, à l'abris, à la protection, ainsi qu'à une éducation inclusive et de qualité pour les déplacés internes, réfugiés, leurs hôtes et autres personnes vulnérables, dans le centre et le nord du pays, où les risques de protection sont les plus élevés, pendant que les déplacements forcés se multipliaient.

Malgré la crise que le pays traverse depuis 2012, au 31 janvier 2021, le Mali accueillait plus de 48 500 réfugiés, venus principalement des pays avoisinants, tels que le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger, qui accueillent à leur tour plus de 155 000 réfugiés maliens, à la même date. Ces milliers de personnes venues demander l'asile au Mali, se rajoutent aux 347 000 maliens et maliennes déplacés à l'intérieur du pays, à cause de la violence et de la persécution, notamment dans le nord et le centre. À la même date, et bien que les conditions ne soient toujours pas réunies pour le retour volontaire des réfugiés maliens, le Gouvernement du Mali, avec le soutien du HCR, compte près de 85 000 rapatriés, rentrés cumulativement depuis 2013, pour la plupart de façon spontanée.

## CONTACTS MEDIAS

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

- Chadi Ouanes ; +223 75 99 72 47 ; [ouanes@unhcr.org](mailto:ouanes@unhcr.org)
- Aissata Konate ; +223 78 505 385 ; [konate@unhcr.org](mailto:konate@unhcr.org)